www.jpa.asso.fr

L'ESSENTIEL DE L'EXERCICE

Merci à tous ! Grâce à vous, donateurs, bénévoles et partenaires, l'essentiel est que plus de 21 000 enfants aient bénéficié d'une aide pour partir en colonies de vacances ou séjours scolaires en 2013, soit 1 600 de plus qu'en 2012.

Annoncée l'an passé, la nécessité de l'évolution du modèle économique de notre association se confirme. Dans un contexte de crise qui perdure, nos subventions baissent fortement. Heureusement la générosité en notre faveur s'accroît. Cela nous permet d'amplifier notre mission d'aide au départ des enfants pour répondre aux besoins croissants des familles.

Sur le 1er semestre de 2014, cette tendance se poursuit. Nos donateurs nous restent fidèles et de nouveaux nous rejoignent. Nous devons faire preuve de détermination pour que cette mobilisation solidaire continue. Elle est indispensable à notre action. Ces contributions volontaires de nos concitoyens sont la garantie de notre indépendance et de notre liberté, tout en étant conformes à nos valeurs : la solidarité et la non lucrativité de nos activités dans le cadre de la laïcité.

Avec **La JPA** et votre soutien, l'avenir des colos dépend de nous tous. Seul votre engagement résolu à nos côtés nous permettra de réussir notre ***70ème Campagne de Solidarité de 2015,*** plus que jamais basée sur le combat pour le droit aux vacances de tous les enfants, grande cause d'utilité publique pour laquelle nous militons ensemble sans relâche. Encore MERCI !

Jacques DURAND, *Président*

NOS MISSIONS

Des actions de solidarité et d'éducation à la citoyenneté

Depuis 1938, la Jeunesse au Plein Air a inscrit la solidarité au coeur de son action. Chaque année, elle aide des milliers d'enfants à partir en colonie de vacances ou en classe de découverte en apportant un soutien financier aux familles à revenus modestes.

Cette action est possible grâce à la Campagne nationale de Solidarité et aux nombreux partenariats conclus sur le plan national et local.

La Campagne de Solidarité

La Jeunesse au Plein Air organise chaque année, avec le soutien du Ministère de l'Education Nationale, une Campagne nationale dans les établissements scolaires

Cette campagne a pour double objectif :

- d'aider des enfants à partir en vacances dans le cadre de séjours collectifs grâce aux dons collectés.
- de sensibiliser les élèves à la solidarité au sens large et au droit aux vacances en particulier.

Au-delà de ces actions menées dans les écoles, La Jeunesse au Plein Air en appelle à la générosité de chacun, pour amplifier son action et permettre à encore plus d'enfants de partir en séjour collectif.

Le partenariat avec l'ANCV

Grâce au partenariat établi depuis 2005 avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances), La JPA attribue des aides :

- pour le départ d'élèves en séjours collectifs dans le cadre scolaire
- pour le départ en colonie de vacances d'enfants en situation de handicap.

Les opérations « 1er Départ »

Reconnu comme opérateur de solidarité, La JPA mobilise de nombreux partenaires institutionnels et associatifs pour mettre en place, dans les départements et régions, des dispositifs permettant à des enfants de partir pour la 1ère fois en colonie de vacances.

Des actions de plaidoyer

La Jeunesse au Plein Air a dans ses missions de promouvoir l'accès aux vacances et loisirs éducatifs de tous les enfants, avec une attention particulière aux situations de handicap. La JPA agit et milite pour revendiquer ce droit au départ auprès des pouvoirs publics. Elle valorise le rôle des Accueils Collectifs de Mineurs auprès des familles, des enseignants, des institutions et des collectivités territoriales.

Une activité d'études, de recherches et de centre de ressources

Expert des vacances et des loisirs éducatifs et collectifs, La JPA réalise, impulse et valorise des études et recherches. Son service juridique assure une veille et informe les organisateurs de séjours sur l'évolution réglementaire des centres de vacances et de loisirs. Son service documentation rassemble un fonds axé sur les vacances, les loisirs des enfants et des jeunes, mais aussi sur les questions relatives à l'ensemble de la Confédération.

Enfin, La JPA élabore des publications pour mieux faire connaître la réglementation des accueils collectifs de mineurs et porter la parole de la confédération.

Une association reconnue d'utilité publique

La Jeunesse au Plein Air est reconnue d'Utilité publique par suite du décret du 20 juin 1949.

Comité de la Charte

La Jeunesse au Plein Air est agréée par le Comité de la Charte, label don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Sa mission est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion. Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel de l'exercice 2013 adopté par l'Assemblée générale du 25 juin 2014, disponible par courrier sur simple demande ou sur notre site internet www.jpa.asso.fr. Les comptes de l'exercice ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes.

La Jeunesse au Plein Air, un acteur historique de l'éducation populaire

Depuis plus de 70 ans, la Jeunesse au Plein Air (La JPA) agit et milite pour le droit aux vacances. Confédération des Organisations Laïques de Vacances et de Loisirs Éducatifs d'Enfants, d'Adolescents et de Jeunes, fondée en 1938 à Paris, La Jeunesse au Plein Air regroupe *« des organisations statutairement attachées à la laïcité, à l'expansion de l'enseignement public et au développement des activités éducatives et organisations de vacances et de loisirs d'enfants, d'adolescents et de jeunes… »* Extrait des statuts (Article 1). La JPA fédère 43 organisations : associations organisatrices de séjours et de formations, associations partenaires de l'école, syndicats d'enseignants, mutuelles … Elle agit, mandatée par ces organisations, pour que les vacances et les loisirs éducatifs soient reconnus comme temps éducatifs complémentaires à celui de l'école et à celui de la famille. La Jeunesse au Plein Air est une association éducative complémentaire de l'enseignement public, agréée jeunesse et éducation populaire par arrêté ministériel du 7 avril 1945.

BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2013

En 2013, grâce à la Jeunesse au Plein Air, ses donateurs et partenaires, plus 21 000 enfants ont bénéficié d'une aide pour partir en colo ou en séjour scolaire, soit 1 600 enfants de plus par rapport à l'année 2012.

La 68ème Campagne de Solidarité

La 68ème Campagne de La Jeunesse au Plein Air s'est déroulée dans les établissements scolaires publics à partir du 17 janvier 2013. Cette action est soutenue par le Ministère de l'Éducation Nationale comme en témoigne le lancement officiel qui s'est effectué dans les locaux du ministère le 17 janvier, lors d'une cérémonie présidée par George Pau Langevin, Ministre déléguée en charge de la Réussite éducative.

Cette campagne a mobilisé près de 1200 établissements. Elle a donc permis de sensibiliser plus de 35 000 élèves à la solidarité, contribuant ainsi à leur formation citoyenne en les rendant acteurs de ce projet. En complément du travail pédagogique autour des enjeux de la solidarité, les enseignants ont mis en application ces principes en engageant leurs élèves dans des actions concrètes : collecte via les vignettes proposées par l'association, fabrication et ventes d'objets, initiatives organisées par les élèves pour récolter des fonds.

Parallèlement à la mobilisation des établissements scolaires, les donateurs sont de plus en plus nombreux à s'engager auprès de la Jeunesse au Plein Air.

La Campagne de Solidarité ne pourrait avoir lieu sans le travail réalisé par les comités départementaux. Animés par des militants de la Jeunesse au Plein Air, les 80 comités ont mis en oeuvre la Campagne sur l'ensemble de la France et organisé la collecte dans leur département.

Une augmentation des aides pour les enfants

En 2013, grâce à la mobilisation de tous – élèves, enseignants, donateurs, partenaires publics et privés et notamment l'ANCV – la Jeunesse au Plein Air a développé son action de solidarité et aidé davantage d'enfants à partir dans le cadre de séjours collectifs.

- Plus de 9000 enfants et adolescents ont bénéficié d'une aide pour partir en colonie de vacances. Les aides ont été octroyées par les comités départementaux selon des critères définis localement afin de tenir compte des spécificités et besoins territoriaux.
- Plus de 12000 enfants et adolescents ont bénéficié d'une aide pour partir en séjour scolaire et en colonie de vacances « handicap » dans le cadre du partenariat JPA-ANCV.

Ce sont donc plus de 21 000 enfants qui ont pu découvrir le « vivre ensemble » dans le cadre de séjours laïques portant les valeurs de l'Education populaire.

Une année d'actions, de revendications et de mobilisations

En 2013, La Jeunesse au Plein Air a poursuivi ses missions de sensibilisation des institutions et du grand public à l'importance et à la complémentarité éducative du départ entre pairs.

Elle s'est notamment mobilisée pour la création du volontariat de l'animation, statut indispensable pour préserver le modèle des accueils collectifs de mineurs basé sur la mixité sociale et porté par des structures non lucratives. Les principes de ce volontariat ont été définis et portés à la connaissance des parlementaires dans le cadre de la campagne de communication « Aux colos citoyens ! ».

Au travers de l'animation de la Charte Handicap Vacances et Loisirs non spécialisés, La JPA a également poursuivi sa mobilisation pour l'inclusion des enfants et des adultes en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs.

Enfin, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, La JPA a revendiqué la place des centres de loisirs et des séjours de vacances dans la mise en oeuvre des projets éducatifs territoriaux.

La gestion du complexe médico-social « Jacques Besse » à Lavaur dans le Tarn

La Jeunesse au Plein Air gère un important complexe médico-social à Lavaur regroupant 7 établissements. Ce centre accueille près de 250 adultes répondant ainsi à la prise en charge de différentes formes de handicap.

L'année 2013 fut marquée par de nombreux travaux et projets qui témoignent du dynamisme de cet établissement et de sa volonté d'être adapté aux résidents et tarifeurs tout en conservant ses valeurs humanistes.

A noter qu'aucune des ressources émanant de la générosité du public n'est affectée au complexe de Lavaur.

DONNÉES SIGNIFICATIVES DES COMPTES 2013 DE LA JPA

Le budget global de la Jeunesse au Plein Air est de 20.842.417 euros. Le budget du complexe médico-social de Lavaur représente 81% de ce montant. La gestion financière de cet établissement, excédentaire en 2013, est totalement séparée de celle des autres activités de La JPA et n'utilise pas du tout les ressources provenant de la générosité du public. Aussi, afin de faciliter la lecture de l'utilisation des fonds provenant des donateurs, les éléments d'analyse qui suivent n'intègrent pas l'activité du complexe médico-social.

Modèle économique de La JPA

Le modèle économique actuel de La JPA, repose sur la couverture des besoins en matière d'aides au départ en vacances par les fonds issus de la générosité du public. Les autres missions sociales et frais de fonctionnement sont couverts par les subventions publiques.
Le besoin croissant des aides au départ en vacances nous oblige à développer nos modes de collecte.

Origine des ressources globales de La JPA hors le complexe médico-social.

Montant : 3.974 K€

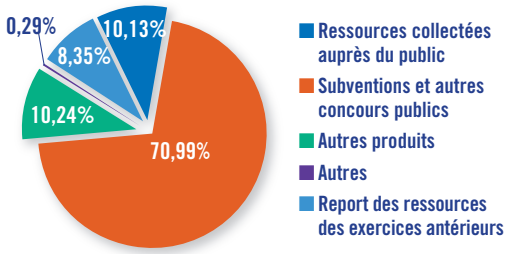

Les subventions et autres concours publics représentent 70,99% des ressources de La JPA. Ce montant est composé principalement des subventions du Ministère de l'Education Nationale et de l'Agence Nationale pour les Chèques-vacances pour la mise en place des actions d'aides au départ en séjours collectifs.
Les montants collectés auprès du public représentent 10,13% des ressources ; ce pourcentage progresse de 1,23% par rapport à 2012.

Utilisation des ressources globales de La JPA (hors le complexe médico-social)

Montant : 3.974 K€

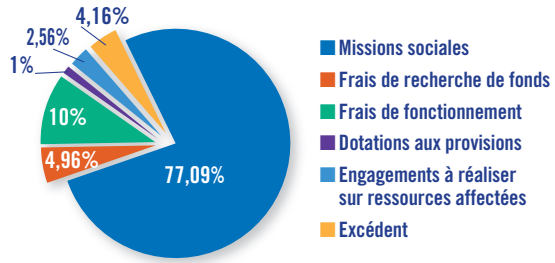

77,09% des ressources sont consacrées à la réalisation des missions sociales, pour favoriser le départ en séjours collectifs. Ce pourcentage augmente de 4% par rapport 2012.
Les frais de recherche de fonds représentent 4,96% de l'utilisation des ressources ; ce pourcentage diminue de 0,24% par rapport à 2012. Les engagements à réaliser sur ressources affectées (2,56 %) correspondent principalement à la part de la subvention ANCV reportée en 2014.
L'excédent de l'exercice représente 4,50% des ressources de l'exercice et les frais de fonctionnement 10% (% stable par rapport à 2012).

Origine des ressources collectées auprès du public

Montant : 488.282 €

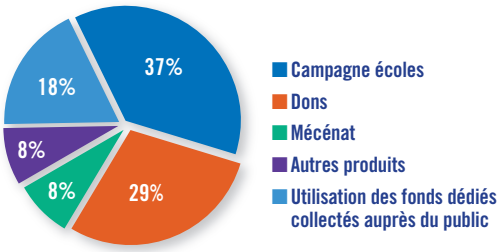

- 82% de ce montant proviennent des fonds collectés durant l'exercice 2013,
- 18% correspondent aux fonds issus des collectes des années antérieures et réutilisées en 2013. Ce chiffre traduit la volonté des administrateurs de l'association de mobiliser les fonds issus des collectes des années antérieures pour faire face au besoin d'aides compte tenu du contexte socio-économique défavorable. L'utilisation de ces fonds dédiés doit permettre d'aider plus d'enfants à partir en colonies de vacances.

Utilisation des ressources collectées auprès du public

Montant : 488.282 €

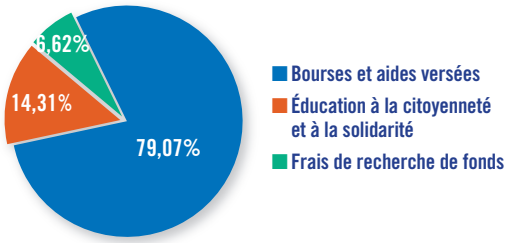

79,07% des fonds collectés auprès du public sont utilisés sous forme de bourses d'aides au départ en vacances, en classes de découverte ou à la formation d'animateurs de centres de vacances. Ce pourcentage augmente de 2% par rapport à 2012.
14,31% sont consacrées à des actions de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité en direction des enfants des établissements scolaires.
32.305 €, soit 6,62%, contribuent aux frais d'appel à la générosité du public. Le complément de ces frais est financé par les autres ressources de La JPA.

Le bilan de La JPA (hors le complexe médico-social)

Le bilan est un état de synthèse qui permet de décrire la situation patrimoniale de La JPA à la fin de l'exercice 2013.

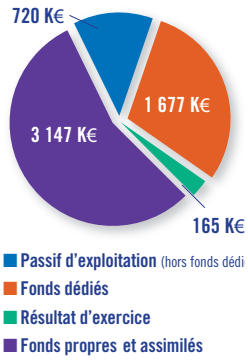

Bilan Passif : 5.709 K€

Les fonds propres représentent 55% du bilan de La JPA.
Ils permettent notamment de garantir à moyen terme la pérennité économique.

- Les fonds dédiés de La JPA (1.677 K€) sont composés d'une part des ressources provenant de la générosité du public sur les années antérieures et qui n'ont pas été consommées pour un montant de 1.597 K€ et d'autre part de subventions liées aux missions sociales non consommées pour un montant de 80 K€.
- L'excédent de l'exercice est de 165 K€ ;

Il résulte d'une gestion très prudente des dépenses de l'association, prenant en compte les risques de diminution de subventions qui se confirment pour 2014.

Bilan Actif : 5.709 K€

Le bilan actif est constitué à 90,44% des disponibilités sous forme de trésorerie rapidement mobilisable. La trésorerie disponible est placée sur un compte livret présentant les plus faibles taux de risque sur le marché financier.

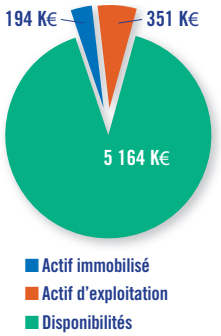

Politique de réserves

Le fonds de roulement de La JPA est de 3.313 K€ ; il permet de faire face aux besoins d'exploitation et aux délais parfois importants de versement de subventions.

Compte d'emploi des ressources (incluant le complexe médico-social de Lavaur)

Le compte d'emploi des ressources (CER) est un document comptable normalisé qui fait l'objet d'un contrôle et d'une certification par les commissaires aux comptes. Le périmètre comptable du CER doit être identique à celui du compte de résultat annuel. C'est pourquoi le CER qui vous est présenté ci-dessous inclut les comptes du complexe médico-social.
Il présente sous forme de tableau d'une part l'origine des ressources de l'association (colonnes de droite) et d'autre part l'emploi de ces ressources (colonnes de gauche).
Par ailleurs, deux colonnes spécifiques permettent d'avoir un suivi de l'origine et de l'utilisation des fonds provenant de la générosité du public.

EMPLOIS	Compte de résultat consolidé	Affectation des ressources collectées auprès du public
1 - MISSIONS SOCIALES	**19 644 504**	**455 977**
1.1 Actions réalisées en France		
Actions réalisées directement		
1.1.1 Solidarité et citoyenneté	*694 601*	*455 977*
- Bourses et aides versées	530 309	386 097
- Education à la citoyenneté et à la solidarité	164 292	69 880
1.1.2 Aides au départ- Partenariat ANCV	*1 101 793*	*0*
1.1.3 Plaidoyer pour le droit aux vacances	*295 848*	
1.1.4 Etudes et recherches - centre de ressources	*413 647*	
1.1.5 Animation du réseau confédéral et représentation	*557 572*	
1.1.6 Etablissement médico-social	*16 581 043*	
1.2 Actions réalisées à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**196 950**	**32 305**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	***158 197***	***32 305***
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	***38 753***	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**397 353**	
		488 282
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	**20 238 806**	
II - Dotations aux provisions	**319 344**	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	**101 834**	
IV - Excédent des ressources de l'exercice	**182 433**	
V - TOTAL GENERAL	**20 842 417**	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	**0**	**0**
VII - neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.	**0**	**0**
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**488 282**

RESSOURCES	Compte de résultat consolidé	Suivi des ressources collectées auprès du public
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		***0***
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	**402 388**	**402 388**
1.1 - Dons et legs collectés	***365 184***	***365 184***
- Dons manuels	*141 313*	*141 313*
- Campagne dans les Écoles	*182 369*	*182 369*
- Mécénat	*41 502*	*41 502*
1.2 - Autres produits liés a l'appel a la générosité publique	***37 204***	***37 204***
2 - AUTRES FONDS PRIVES	**0**	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**2 837 504**	
- Subventions liées à la collecte (collectivités et autres)	*109 414*	
- Subventions Ministères	*1 745 050*	
- Subventions Partenariat ANCV	*966 565*	
- Subventions du complexe médico-social	*16 475*	
4 - AUTRES PRODUITS	**16 817 079**	
- Autres produits JPA nationale	*406 921*	
- Prestations de service du complexe médico-social	*13 604 566*	
- Autres produits du complexe médico-social	*2 805 593*	
I - Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat	**20 056 971**	
II - Reprises de provisions	**453 499**	
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices anterieurs	**331 947**	
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		**85 894**
- Dotation aux fonds dédiés		*25 434*
- Reprises sur fonds dédiés		*111 328*
V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
VI - TOTAL GENERAL	**20 842 417**	
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**488 282**
Soldes des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0

Evaluation des contributions volontaires en nature

Missions sociales		*Bénévolat*	
Frais de recherche de fonds	*Non évalué*	*Prestations en nature*	*Non évalué*
Frais de fonctionnement et autres charges		*Dons en nature*	

Photos : © Ludovic WEYLAND, Fotolia.com